

COMMUNIQUÉ
30 septembre 2016

**JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES AGEES :
LUTTER CONTRE L'AGISME**

Ce 1^{er} octobre a lieu la Journée internationale des personnes âgées.

A cette occasion, l'ONU rappelle que les droits des personnes âgées sont indissociables des principes qu'elle énonce et que la discrimination envers les personnes âgées (âgisme) est une attitude largement répandue.

La discrimination par l'âge est une discrimination qui doit être combattue selon les textes officiels européens et français, au même titre que le racisme, l'antisémitisme, le sexisme ou l'homophobie.

Le problème de l'âgisme est que cette discrimination est tellement répandue dans l'ensemble de la société, qu'elle n'est pas reconnue comme telle. Il est en effet de bon ton, voire poli, de dire à une personne qu'elle fait plus jeune que son âge comme si pour être accepté un noir devait faire «blanc», un juif devait faire «chrétien», ou une femme être viril !

Faire évoluer le regard de la Société sur le grand âge, favoriser la citoyenneté des personnes âgées, lutter contre l'âgisme, ... sont autant de thèmes sur lesquels l'AD-PA se mobilise depuis de nombreuses années et développera le 21 novembre prochain lors de son colloque national annuel « *Le plaisir au travail auprès des personnes âgées dans un contexte âgiste* ».

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29



Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.